

Sortie Nautica le 10-04-19.

BUDGET PREVISIONNEL ¹

DEPENSES ²		RECETTES	
Frais de location ^(a)		Autofinancement	140
Frais de transport ^(b)		Participation des personnes ^(d)	
Et plus entrées : 1695€		Adultes : 35 pers. X 6€ =	210
Adultes : 35 pers X 37€ =	1 295	Enf. 3 à 11 ans : 10 enf. X 3€ =	30
Enf. 3 à 11 ans : 10 enf. X 31€ =	310	Enf. - 3 ans : 5enf. X 1€ =	5
Enf. - 3 ans : 5 enf. X 18€ =	90	Autres financements	
Achat de fournitures ^(c)			
Assurance			
Tracts, affiches	70		
		Aide demandée au PIC	1 380
Taxes (SACEM)			
Divers			
Valorisation du bénévolat		Don des bénévoles	
Sous-total des dépenses engagées	...1 765		
Financement d'un autre projet ^(e)			
Total 1 765	Total1 765

¹ Ne pas inscrire les centimes

² Joindre impérativement les devis

^(a) Si le local d'une association est utilisé, assurez-vous que celle-ci est protégée pour accueillir votre événement.

^(b) Pour les voyages collectifs, le Règlement intérieur indique les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement ;
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents) ;
- être couverts par une assurance ;
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle.

^(c) Ce poste exclu les investissements matériels ; seuls les consommables et petits matériels servant à organiser l'action (papier, colle, etc.) sont pris en compte.

^(d) La contribution financière ou matérielle des participants bénéficiaires du projet est indispensable. Cette participation doit représenter au moins 10 % du montant de l'aide demandée au PIC.

^(e) Si des bénéfices générés par l'action sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il est impératif d'en indiquer le montant.

SIGNATURES DES PORTEURS DU PROJET

Fait à : ...Roubaix..... Date : 27/02/19